



Nouvelles des collèges agricoles Fekama Novembre 2020

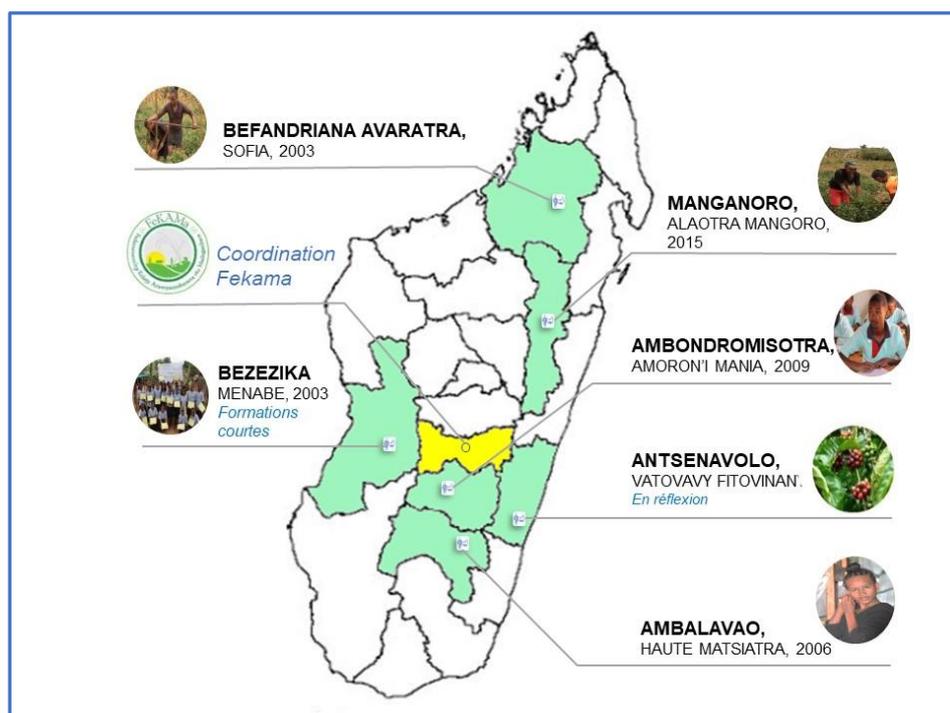
Chères marraines, chers parrains,
Chers partenaires,

Vous êtes nombreux à vous inquiéter du sort des collégiens agricoles à Madagascar et nous vous en remercions car c'est la manifestation de l'intérêt et de l'attention que vous leur portez.

Voici donc quelques informations brèves avant de pouvoir vous transmettre le rapport d'activités de Fekama pour l'année 2019/2020 et une information stabilisée concernant la rentrée 2020/2021 qui a été décalée.

Ces informations concernent principalement 4 collèges agricoles membres de Fekama : Befandriana (région Sofia), Ambalavao (région Haute Matsiatra), Ambondromisotra (région Amoron'i Mania), Manganoro (région Alaotra Mangoro).

La formation initiale dans le 5^{ème} collège agricole de Bezezika (région Menabe) a été arrêtée depuis un an faute d'effectifs suffisants. La formation continue et l'accompagnement des jeunes sortants se poursuivent dans ce collège agricole via VFTM, fédération régionale d'organisations paysanne, membre de Fifata.



Bilan de l'année scolaire 2019/2020 :

- 75 élèves de 3^{ème} année ont pu passer l'examen final et présenter leur projet professionnel.
- L'année scolaire s'est achevée fin juillet 2020 avec, pour les 236 élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année, du travail donné aux jeunes et un accompagnement par l'équipe pédagogique qui a effectué régulièrement des missions dans les localités où ils habitent puisque les collèges ne pouvaient pas les accueillir (décision gouvernementale durant l'état d'urgence sanitaire).



Rentrée scolaire 2020/2021 :

- 192 élèves de 2^{ème} et 3^{ème} année ont pu faire leur rentrée dans les collèges agricoles le 19 octobre 2020 pour rattraper ce qui n'a pu être vu l'année précédente. Les efforts portent surtout sur les matières techniques et le montage de projet ainsi que la gestion.
- La rentrée des élèves de 1^{ère} année a eu lieu le 9 novembre 2020 après une campagne de recrutement qui s'est déroulée dans de relativement bonnes conditions (cf. annexe : processus de recrutement). Il y avait beaucoup de candidats pour l'examen d'entrée, signe que les collèges agricoles et le métier d'agriculteur attirent les jeunes !

Avec 128 nouveaux élèves en 1^{ère} année et 10 élèves encore attendus en 2^{ème} année à Befandriana, l'effectif total devrait être de 330 élèves, dont 29% de filles.

Collèges (situation 16/11/2020)	1ère année			2ème année			3ème année			TOTAL
	F	G	Total	F	G	Total	F	G	Total	
AMBALAVAO	8	22	30	4	24	28	18	5	23	81
BEFANDRIANA	5	22	27	3	11	14 *	4	21	25	66
AMBONDROMISOTRA	9	28	37	4	16	20	5	9	14	71
MANGANORO	9	25	34	15	25	40	8	20	28	102
TOTAL	31	97	128	26	76	102	35	55	90	320
* 10 élèves encore attendus										

- Une nouvelle organisation des équipes pédagogiques a été adoptée :
 - Le formateur en enseignement général est aussi intendant et surveillant. Les contenus de sa formation ont été recentrés sur l'essentiel en lien avec les élus de Fekama et cet enseignement mobilise davantage d'intervenants extérieurs.
 - Les cours de « montage de projet » et « gestion » sont assurés par les formateurs Productions Végétales et Productions Animales et par le directeur.
 - Les collèges bénéficient maintenant d'un comptable/caissier à plein temps.

- Après un important travail engagé depuis près de deux ans avec l'aide du CNEAP, le nouveau référentiel pédagogique entre en vigueur cette année pour les élèves de 1^{ère} année. Il s'agit de faire évoluer le cursus de trois années pleines au collège vers un cursus avec une 3^{ème} année davantage en situation professionnelle. Ce référentiel a été conçu et sera mis en œuvre grâce à l'approche par compétences.
- Les exploitations pédagogiques ont été remises en état progressivement, surtout l'élevage, mais le manque de pluies pénalise le maraichage et les grandes cultures.
- Le bâtiment pour les formations continues courtes à Ambondromisotra (financé par le Fida dans le cadre du programme Formaprod) est achevé ; il reste à l'équiper. Les travaux de réhabilitation et construction de nouveaux bâtiments sur le site de Bezezika ont commencé.



- Grâce notamment à un financement obtenu auprès de la Ville de Paris (programme Solidae), les collèges agricoles d'Ambondromisotra et Ambalavao vont bénéficier d'une nouvelle installation pour l'adduction d'eau, comprenant un forage avec pompage solaire : travaux en cours à Ambalavao et prévus à Ambondromisotra en avril/mai 2021.

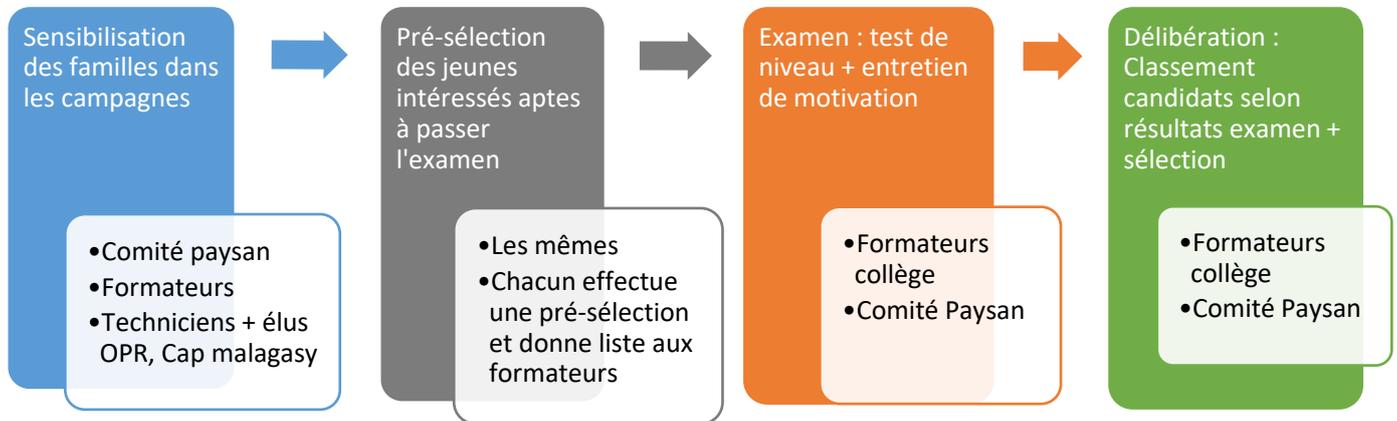


- Les collèges agricoles vont être équipés de salles informatiques (15 ordinateurs par collège) grâce à un don de la fondation Axian (ex. fondation Telma)

ANNEXE

Processus de recrutement des élèves

Les différentes étapes et acteurs-clé dans le recrutement des futurs élèves sont les suivants :



La première étape est une sensibilisation et une information large dans les campagnes sur ce qu'est le collège agricole, les conditions d'accès ... et la démarche pour les familles intéressées.

Elle est effectuée d'une part via les réseaux de communication (radios, affichages...) et d'autre part par les élus du Comité Paysan (CP) et l'équipe du collège ainsi que par les élus et équipes de l'organisation paysanne régionale (OPR) membre de Fifata et/ou de Cap Malagasy (OP spécialisée en conseil agricole, membre du Groupe Fifata). Ils organisent des animations dans les communes de la région ; pour cela ils disposent de plaquettes de présentation du collège et de la formation.

Ensuite, chaque personne analyse les dossiers des jeunes ayant exprimé l'intérêt et le souhait d'intégrer le collège. Ils éliminent ceux qui ne remplissent pas les critères (voir ci-après). La liste des jeunes remplissant les critères, et qui peuvent donc accéder à l'étape de l'examen d'entrée, est transmise aux formateurs du collège.

Critères d'accès au collège agricole

- Fille ou fils d'agriculteurs, prioritairement parmi les membres de l'OPR
- Age : de 14 à 18 ans
- Niveau scolaire : 6^{ème} minimum
- Objectif : 30% de filles minimum

Les lieux et dates d'examen sont communiqués à ces jeunes (en général 1 lieu d'examen par district). L'examen se compose d'un test écrit pour vérifier la maîtrise des bases en écriture, lecture et raisonnement. S'en suit un entretien de motivation avec le candidat et ses parents. Les formateurs et les membres du Comité Paysan constituent le jury d'examen. Cet examen donne lieu à une note.

Le test est élaboré par les formateurs en adéquation avec les prérequis nécessaires et le niveau global des jeunes dans la région.

Les candidats sont ensuite classés par note et chaque candidature fait l'objet d'une discussion et analyse au regard de la localité où réside le jeune, de sa situation familiale... Le CP et les formateurs établissent ainsi la liste des candidats admis à l'entrée au collège, ainsi qu'une liste d'attente en cas de désistement.

Une attention particulière est portée à l'engagement des parents.

Engagement des parents

Les parents souhaitant inscrire leur enfant au collège doivent signer une lettre d'engagement sur les aspects suivants :

- Paiement de l'écolage (le montant de l'écolage est défini par le CP ; il est en 2020 en moyenne de 4 000 Ar mensuellement, soit environ 0,90 €/mois) et apport de 75 kapoaka de riz chaque mois (soit environ 21 kgs de riz).
- Mise à disposition d'un terrain pour la mise en application de la formation par le jeune et la réalisation de son projet professionnel (*NB : pas de surface minimum établie, car possibilités variables selon les familles et besoins dépendant du projet professionnel*)
- Participation aux réunions des parents d'élèves